



Procédure d'admission et de gestion de la liste d'attente

Toutes les demandes d'admission sont à adresser à Mme Charlotte Desamblancx, assistante sociale au centre Solidaritas. Téléphone : 0473 48 60 89 – email : social@solidaritas-creb.be

Les demandes par mail ou par courrier postal doivent être accompagnées d'un dossier comprenant :

- Les données administratives de l'enfant reprises dans le document en annexe
- Ses données médicales idéalement établies par un centre universitaire multidisciplinaire
- Le rapport de sortie du dernier centre où l'enfant a été accueilli

Un dossier ne sera pris en considération dans la liste d'attente que lorsqu'il est complet.

Après analyse en détail de la candidature de votre enfant, une réponse officielle sera envoyée aux personnes qui ont fait la demande en précisant soit que l'enfant est bien inscrit sur la liste d'attente du centre, soit que nous n'avons pas pu l'inscrire. Dans ce dernier cas les raisons de la non-inscription seront expliquées.

Attention : si votre enfant correspond bien aux critères d'accueil du centre, nous l'inscrivons sur la liste d'attente du centre sans, pour cela, vous proposer de visiter le centre ou de venir présenter votre enfant.

Ce sont en moyenne seulement une à deux places qui se libèrent dans le centre chaque année, alors que nous avons une longue liste d'attente. Nous ne voulons pas donner de faux espoir aux parents, ni leur faire perdre de temps inutile.

Ce n'est que lorsqu'une place se libère que nous convoquons 2 à 3 candidats correspondant au profil du groupe de vie où la place s'est libérée.

Une rencontre se passe en présence de l'enfant accompagné de ses parents. Sont également présents le médecin du centre, le directeur, l'assistante sociale et l'une des deux responsables pédagogiques.

En fin de rencontre, si aucune contre-indication n'a été constatée, il est proposé à la famille de se rendre avec l'enfant dans le groupe de vie où la place est à remplir. Ceci afin que la famille puisse aussi faire connaissance avec les membres de l'équipe présents à ce moment et puisse déjà se faire une idée du lieu où son enfant pourrait être accueilli.

Après rencontre des différents candidats, une décision du choix final du candidat est prise par l'équipe citée plus haut. Ce choix se base sur le candidat qui semble le mieux adapté au projet du groupe, tout en veillant toujours à garder une attention particulière sur notre mission de donner la priorité aux enfants qui ne peuvent trouver de solution ailleurs.

Le centre accueille principalement des enfants résidants en région bruxelloise. Pour ces enfants le centre peut organiser les transports maison-centre-maison sans tenir compte du lieu de résidence de l'enfant. Ce transport ne peut pas être assuré pour les enfants résidants en-dehors de la région de Bruxelles Capitale. Les parents de ces enfants doivent assurer eux-mêmes le transport.

Les nouveaux enfants démarrent leur séjour dans le centre en-dehors des périodes de vacances, périodes durant lesquelles les groupes de vie ne sont pas toujours organisés comme à la normale. Il est demandé qu'un des parents au moins soit présent durant la première demi-journée d'accueil de l'enfant.